

Pointe À Pitre, le 02 juin 2026

OLAFATCO OU LE BÂTON FOIREUX

Chers collègues, bienvenue dans cette nouvelle ère d'opprobre et de sanctions!

Comme bon nombre d'entre vous le savent déjà, 21 de nos collègues de l'hexagone se sont vus retirer leur MU, pour certains, la signification du "délit" s'est faite sur position avec sortie de salle à effet immédiat.

La raison ?

Des incohérences entre les heures de contrôle déclarées et les horaires de badgeage enregistrés.

Les causes ?

Parfois de simples oublis face à cette procédure nouvelle, mais aussi et surtout une inadéquation des outils utilisés.

A l'heure où les Chefs de Salle de nos CRNA ne sont plus soutenus et malgré leurs courriers d'avertissement, la seule réponse apportée est la sanction.

Les contrôleurs du Raizet pourraient bien être les suivants sur la liste car nos outils sont particulièrement inadaptés à cause des paramétrages qui n'ont pas été correctement effectués dans Olaf Atco :

- impossibilité de rentrer des MDDA
- impossibilité de s'inscrire à des formations obligatoires au maintien de notre MU
- vérifications et menaces de la DSAC pour des stagiaires sans mention et normalement non soumis à ce système répressif !! (sans doute dans le but d'instaurer un climat de peur et de honte chez nos plus jeunes collègues).

A ceci s'ajoutent la disparition de certaines de nos mentions sur OLAF (dont celle de CDT, coïncidant avec le non-paiement des primes afférentes pour certains),

Pendant ce temps, le SNA-AG se permet d'enjoindre nos CDT, d'archiver les grilles d'armement... Ce qui, rappelons-le, est hors cadre réglementaire !

C'est pourquoi nous réclamons un engagement de l'encadrement de l'OC PTP d'effectuer correctement tous les paramétrages nécessaires avant l'utilisation de cet outil pour prononcer des sanctions envers les contrôleurs.